

Maître d'apprentissage : accompagner l'alternance

MANAGEMENT

Ref : MG TSA02E



Compétences visées

Développer les compétences des professionnels titulaires pour accompagner la prise de poste des nouveaux collègues.

Objectifs et contenus

Module 1 : Compétences organisationnelles

Appréhender le cadre de l'apprentissage

- Le cadre juridique de l'alternance : contrat, spécificités des alternants (mineurs, situation de handicap), arrêté du 7 décembre 2021.
- Les missions et rôle du maître d'apprentissage et des différents intervenants internes et externes dans le cadre d'une alternance.
- Les acteurs du stage : maître de stage, professionnels de proximité, centre de formation.
- Les documents : contrat d'apprentissage, charte d'encadrement, livret d'accueil, traçabilité des suivis, référentiel métier, référentiel compétence, bilans intermédiaires, objectifs de stage, portfolio, questionnaire d'évaluation de la qualité professionnalisante du stage.

Organiser un stage d'apprentissage

- L'établissement : présentation, fonctionnement, règlement et principes.
- Le parcours de stage : quoi, comment et à partir de quoi le construire et avec qui ?
- L'organisation de l'alternance : *on boarding* de l'alternant, outils et documents.

Module 2 : Compétences relationnelles

Soutenir les apprentissages et l'épanouissement professionnel de l'apprenti

- La posture de maître d'apprentissage et le rôle dans l'apprentissage : *CARE*.
- Les 4 postures du maître d'apprentissage : instructeur, contrôleur, coach et accompagnateur.
- L'élaboration d'un parcours d'apprentissage à partir des situations emblématiques du métier.
- Le maillage entre les exigences du centre de formation et du lieu d'apprentissage au bénéfice de l'apprentissage.
- Les stratégies d'apprentissage des apprentis/alternants et les paliers de l'apprentissage.

Objectifs complémentaires

Module 3 : Compétences pédagogiques

Élaborer un parcours d'apprentissage

- La transposition du référentiel de compétences avec les situations de travail emblématiques : gestes, posture et réflexion.
- Les situations de travail emblématiques : qu'est-ce que c'est, à quoi cela correspond ?
- La formulation des situations emblématiques de travail avec 2 outils : instruction au sosie et raisonnement de l'action (didactique professionnelle).
- L'élaboration d'un parcours d'apprentissage à partir des situations emblématiques de travail.

Savoir évaluer des capacités et compétences

- La démarche compétence dans l'apprentissage.
- Les 2 postures de l'évaluation : guidage, accompagnement.
- L'évaluation des capacités et des compétences.
- La responsabilité et l'éthique de l'évaluation.
- Les 3 conceptions de l'erreur et savoir faire un *feedback* sur l'erreur.
- L'entretien d'évaluation : technique, éthique.

Utiliser la réflexivité pour mobiliser le raisonnement métier

- La réflexivité sur les situations de travail.
- L'intérêt de la pratique explicitée.
- Les indicateurs de réflexivité : y a-t-il réflexivité ?
- L'évaluation de la réflexivité.

Module 4 (optionnel en intra uniquement) : Certification de maître de stage

Préparer sa certification de maître de stage

- Le processus de certification, le guide d'accompagnement du candidat à la certification, le référentiel d'évaluation.
- Le dossier de candidature : parties constitutives et contenus pour chacune des 9 compétences.
- L'oral : modalité et durée, prise de parole, confiance en soi et argumentaire.

Méthodes

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Exercices.
- Analyses de situation.
- Expérimentation.
- Jeu de rôle.

Personnes concernées

Tout personnel de santé accueillant un apprenti.

Valeur ajoutée

Cette formation s'appuie sur le référentiel des compétences et le référentiel d'évaluation de la certification relative aux compétences du maître d'apprentissage/tuteur. Elle se fonde aussi sur l'analyse des pratiques développées par les professionnels, des établissements et des mises en situations. Les professionnels repartent avec des parcours de formation formalisés sous forme de *on boarding*. Pendant les 2 jours du module 4, les participants consacrent leur temps à l'écriture de leur dossier et à la préparation de l'exercice oral, à la fois collectivement et individuellement et cela à distance. Ces sessions offrent des occasions d'échanges collaboratifs pour partager des idées et recevoir des conseils du formateur et des pairs. Les sessions individuelles permettent aux participants de se concentrer sur leurs besoins spécifiques et de recevoir un soutien personnalisé pour affiner leur dossier et s'entraîner à l'oral.

Pré-requis

Aucun

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Module 4 Inter 2025

- Classe virtuelle **21/11/2025 matin**
- Classe virtuelle **28/11/2025 matin**
- Classe virtuelle le **05/12/2025**

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Décret n°2021-1209 du 20 septembre 2021 relatif au développement de l'apprentissage dans la FPH.
- Circulaire n° 6394-SG du 10 mars 2023 relative au renforcement du recrutement d'apprentis dans la fonction publique pour les années 2023-2026.
- Décret n° 2019-32 du 18 janvier 2019 relatif aux compétences professionnelles exigées des maîtres d'apprentissage et au service chargé de la médiation en matière d'apprentissage dans le secteur public non industriel et commercial.

Formation Inter & Intra

Lyon - Novembre 2025

>> Du 12-11-2025 au 14-11-2025

Intervenant :

SEFFER Erik

- Cadre supérieur de santé
- Formateur en IFSI
- Expérience de responsable de formation
- Master Management de la santé
- **Voir son profil LinkedIn**

Prix

Tarif Inter **1800 €** Net de taxe

Tarif Intra **Nous Contacter**

Lyon - Novembre 2025

>> Du 21-11-2025 au 21-11-2025

Intervenant :

SEFFER Erik

- Cadre supérieur de santé
- Formateur en IFSI
- Expérience de responsable de formation
- Master Management de la santé
- **Voir son profil LinkedIn**

Prix

Tarif Inter **1800 €** Net de taxe

Tarif Intra **Nous Contacter**

Lyon - Novembre 2025

>> Du 28-11-2025 au 28-11-2025

Intervenant :

SEFFER Erik

- Cadre supérieur de santé
- Formateur en IFSI
- Expérience de responsable de formation
- Master Management de la santé
- **Voir son profil LinkedIn**

Prix

Tarif Inter **1800 €** Net de taxe

Tarif Intra **Nous Contacter**

Lyon - Decembre 2025

>> Du 05-12-2025 au 05-12-2025

Intervenant :

SEFFER Erik

- Cadre supérieur de santé
- Formateur en IFSI
- Expérience de responsable de formation
- Master Management de la santé
- **Voir son profil LinkedIn**

Prix

Tarif Inter **1800 €** Net de taxe

Tarif Intra **Nous Contacter**

Mise à jour le : **11/03/2025**